



La certification des coachs : un enjeu de professionnalisation

Quel lien entre professionnalisation et certification : les différents niveaux de certification proposés par le CNC ?

par **Sabine VANSAINGELE**, Administratrice, communication externe.

La demande d'accompagnement professionnel des salariés dans les organisations est croissante. Avec elle, le nombre de coachs et de pratiques se développent. L'offre est donc aujourd'hui très importante ce qui peut amener l'organisation à avoir des difficultés à identifier rapidement les coachs capables de répondre à ses besoins. Elle s'attachera donc à vérifier les références professionnelles du coach.

Le coach exerce quant à lui un métier à fort impact humain. Dès lors il lui est nécessaire de s'assurer de la qualité de sa pratique tout en sachant gérer cet impact à titre personnel.

Plusieurs questions se posent :

- pour l'organisation : comment choisir un coach ? Qu'apporte une certification ? Quelles sont les conditions de la professionnalisation d'un coach ?
- pour le coach : comment me professionnaliser, comment me certifier et quels impacts sur mon métier ?

Commençons par définir ce qu'est une certification et ce qu'est se professionnaliser.

Quand il se certifie, le coach :

- se positionne vis-à-vis d'une éthique
- est reconnu par ses pairs

Le coach certifié présente donc des valeurs professionnelles et humanistes, et intègre la communauté des professionnels de l'accompagnement en coaching. Les clients du coach ont la garantie que ce dernier est bien engagé dans la profession. A travers cette certification, le coach est institué.

La professionnalisation quant à elle répond à la nécessité pour le coach de se former au métier, à des outils, à la posture de coach. Elle implique la formation du coach tout au long de sa carrière afin de maintenir et de développer ses compétences.

En se professionnalisant, le coach indique donc à son client qu'il a appris son métier, qu'il continue à développer ses compétences, qu'il s'assure d'être toujours en mesure d'accompagner les personnes notamment sur le plan de la posture et de la communication interpersonnelle.

Le CNC répond à ce besoin de certification par trois éléments :

- un processus de certification
- 4 niveaux de certification
- une charte éthique



La certification des coachs : un enjeu de professionnalisation

Le processus de certification

- le coach a un entretien avec un membre certificateur afin d'exposer oralement ses motivations à la certification et se présenter.
- Si le membre certificateur accepte sa demande, un dossier lui est transmis avec une date d'entretien devant un jury composé des membres certificateurs.
- Dans ce dossier le coach doit aborder les points suivants :
 - + un récit de vie et parcours de coach
 - + ses titres et diplômes dont il doit apporter la preuve
 - + les certifications dont il dispose et la preuve de leur obtention
 - + les stages et séminaires de formation continue suivis
 - + une présentation de son expérience professionnelle et de son activité bénévole
 - + une présentation des outils qu'il utilise en tant que coach et les secteurs où il exerce
 - + la présentation d'un cas d'accompagnement
 - + Les travaux (rapports, études.) auxquels il a participé dans sa vie professionnelle.
 - + Il devra également signer son adhésion à la charte éthique.

Ce dossier est étudié par les membres certificateurs qui le recevront.

Les qualités professionnelles du coach sont appréciées sur les points suivants :

- Son expérience professionnelle générale
- Son expérience professionnelle de coach
- La formation suivie initiale et continue
- La pertinence du cas de coaching présenté
- Ses capacités de communication interpersonnelles
- La motivation dont il fait preuve pour l'exercice de son métier

Le coach peut être certifié à l'un des quatre niveaux mis en place par le CNC :

- **Coach associé**
- **Coach confirmé**
- **Coach senior :**
- **Coach référent**

Le CNC répond à ce besoin de professionnalisation par :

- des ateliers organisés par les membres
 - + co-développement
 - + des ateliers thématiques au cours desquels une question est travaillée par le groupe
- des conférences annuelles
- des réflexions en groupe de travail sur le métier de coach afin de contribuer à le faire évoluer
- des colloques



La certification des coachs : un enjeu de professionnalisation

Pour finir, le CNC offre un service de médiation à ses membres. Ce service permet à un membre confronté à un litige client, de trouver des solutions amiables et de réduire le risque de procédure juridique.

Le coach certifié par le CNC a donc la garantie d'être accompagné dans son développement professionnel, et d'être institué par ses pairs. Il donne ainsi une assurance de sérieux et de fiabilité à ses clients tout en se donnant les moyens d'exercer son métier dans de bonnes conditions.

Sabine VANSAINGELE, Administratrice, communication externe.